

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT
LE MERCREDI 12 avril 2017**

L'an deux mille dix-sept, le douze avril, à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoît, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

La convocation a été faite le 31/03/2017

Excusé : Adrien Pellegrini

Secrétaire de séance : Mme. VERNET Nathalie

ORDRE DU JOUR :

1. Retour sur la mise en place de la Convention pour la délégation de la Maitrise d'œuvre des travaux de l'Abbaye à la Communauté de Communes de Montbenoît.
2. Présentation des offres pour l'investissement du Camion – présenté par Jean-Charles Marguet.
3. Examen et proposition de l'objectif 0 phyto (pesticides, désherbants) – présenté par Jacques de Gribaldy.
4. Création de la commission Enfance/Petite Enfance et agenda.
5. Retour sur l'offre Primagaz.
6. Vote des Subventions 2017.
7. Attribution des Indemnités de gardiennage pour l'Abbaye.
8. Questions Diverses.

1. Retour sur la mise en place de la Convention pour la délégation de la Maitrise d'ouvrage (MOA) des travaux de l'Abbaye à la Communauté de Communes de Montbenoît.

Une réunion a eu lieu le 10.04.2017 à 10h en présence de la Communauté de Communes de Montbenoît et M. Guyenet, de la Préfecture du Doubs. Certains aspects techniques ont été abordés, tels que la transmission du contrat de Maitrise d'Ouvrage de l'Atelier Cairn à la CCM. M. Guyenet a rappelé le caractère exceptionnel du montant du FSIPL. La CCM a largement appuyé notre projet, le Conseil Syndical lui en est très reconnaissant. Une collaboration efficace et pertinente se met en place.

Le 10.04.2017 au soir a eu lieu la réunion du Conseil Communautaire durant lequel ce projet a été présenté. L'aspect transmission de la MOE a été voté à mains levées et a obtenu l'unanimité. L'aspect de demande de participation à hauteur de 50000€ a été voté à bulletin secret. La demande financière a obtenu 13 pour et 7 contre, la demande est donc adoptée. Le Syndicat du Pays de Montbenoît est très reconnaissant à Adrien Pellegrini qui est intervenu pour soutenir le projet et à Mme Joliot, la Présidente de la CCM qui a recadré les débats.

Une inconnue majeure subsiste : la participation du Conseil Départemental du Doubs qui est chiffrée à 170000€ mais qui est non assurée. Il faudra probablement rencontrer la Présidente du Département Mme Christine Bouquin pour officialiser l'aide apportée par le Département du Doubs. Jacques de Gribaldy relève que l'aide du CD25 est probablement conditionnée à l'intégration de l'Office de Tourisme de Montbenoît dans l'Office de Pôle regroupant les Offices de Tourisme de Métabief, Malbuisson, Les Fourgs, Mouthe, Pontarlier et Montbenoît (tous les Office du Haut-Doubs). Un site Internet commun est déjà en service (<http://www.destination-haut-doubs.com/>). Gilles Magnin-Feysot, membre du bureau de l'Office de Tourisme, fait un point sur les difficultés à mettre en place cet Office de Pôle. Des zones d'ombres sont encore à éclaircir : locaux, personnel, permanences assurées à Montbenoît, devenir des associations locales. Une réunion plus approfondie doit être fixée avec le CD25.

Après lecture, la Convention avec la CCM est délibérée et adoptée à l'unanimité. Une lecture plus approfondie sera faite par les membres du Conseil et dans quelques jours une série de questions plus précises sera remontée à Adélaïde Cartier de la CCM pour éclaircissement. Nous la remercions pour son engagement à nos côtés.

2. Présentation des offres pour le remplacement du camion de l'employé intercommunal

Une étude a été menée par Jean-Charles Marguet. Les besoins du Syndicat du Pays de Montbenoît sont les suivants :

- Boxer L1H1
- Option de séparation avant/arrière,
- Option barre de gyrophares.

Au Garage de l'Abbaye, en neuf, avec les options demandées, le prix est le suivant :
-17184 HT + 600 de frais d'immatriculation + 500 pour les gyrophares ; soit 18280 € HT ou 22850 € TTC
La reprise de 1300€ est déjà comptée.

Ce prix contient une ristourne d'environ 10000€.

Un contrat de garantie est proposé pour 48€/mois pour maintenance.

En leasing, un contrat est possible sur 4 ans et le prix dépend des mensualités choisies. Soit on prend de grosses mensualités et le camion est à nous, on pourra le revendre à un bon prix. Soit on prend de petites mensualités et il faudra rajouter au bout.

Il faut compter environ 60000 kms pour 4 ans. Donc le camion pourra être revendu dans 4 ans pour environ 8000 à 12000€ TTC.

Le souci est budgétaire car le capital disponible cette année est seulement de 15000€ TTC.

Il est donc décidé de poursuivre les recherches vers des camions d'occasion.

Gérard Chevènement s'occupe de faire faire un devis chez le garagiste Tournoux. La réponse sera donnée mercredi au plus tard.

Ce point sera abordé à la réunion de Conseil du mois de Mai 2017.

3. Examen et proposition 0 phyto.

Jacques de Gribaldy expose le point sur la démarche « zéro phyto ».

Un débat est mené en raison de plusieurs points :

- Franck Guinchard n'est plus habilité pour diffuser les produits de désherbage.
- Le lieu de stockage et son équipement ne sont pas aux normes.
- Les communes manifestent une réelle motivation pour passer au 0 phyto.

Passer au 0 phyto pour l'entretien des espaces de voirie signifie qu'il faudra changer les habitudes pour désherber le cimetière, l'école et le monument aux morts. Il faudra probablement s'équiper de matériel adapté. Des subventions existent pour acheter du matériel, via le SMMADH notamment, mais il faut dépasser 3000€ d'équipement, ce qui est trop important pour nos besoins.

Il est convenu qu'une réunion sur le sujet aura lieu avec Franck Guinchard afin de savoir comment on va faire cette année et de quel matériel exactement il a besoin.

Une fois que le Syndicat sera prêt, une campagne large de communication sera lancée auprès de la population pour expliquer la démarche.

4. Création d'une commission Enfance/Petite Enfance

Le projet de création de structures Enfance ou Petite Enfance est un projet lourd en termes d'investissements et de fonctionnement à venir. Il est donc nécessaire de créer une commission de plusieurs membres pour piloter le projet. Un point est fait sur l'historique des démarches et sur les recherches faites par Jacques de Gribaldy.

Afin de continuer la démarche, il apparaît nécessaire d'écrire un Appel à Projet pour commander une enquête auprès de professionnels. Les 3 principaux acteurs du Département seront sollicités : ADMR, Les Francas et Familles Rurales.

Deux personnes se portent volontaires : Jacques de Gribaldy et Nathalie Vernet.

Pour une question de transparence, tous les mails et contacts arriveront à Jacques de Gribaldy.

5. Examen de l'offre de Primagaz

Pour rappel, Antargaz nous a fait une proposition à 895€HT/tonne.

M. Camelot, de Primagaz, propose 740€ HT/tonne pour un contrat de 5 ans.

Notre consommation annuelle est de 13.5 tonnes.

Le souci c'est que le contrat d'Antargaz est sur 6 ans, il a été signé en 2011 et il a été reconduit tacitement début avril. Des frais sont donc à prévoir.

Il est donc décidé qu'un courrier recommandé serait envoyé à Antargaz pour voir quels vont être les frais si on veut casser le contrat. Si les frais sont trop élevés, on essaie de faire aligner le prix de la tonne sur le prix de Primagaz. Sinon on essaie de voir avec Primagaz pour une remise équivalente aux frais de fin de contrat.

6. Subventions 2017

Pour rappel, les subventions allouées à la Coopérative de l'Ecole et à l'Office de Tourisme sont votées en octobre en fonction du nombre d'élèves et du nombre de visites de l'Abbaye.

Les autres subventions sont reconduites à l'identique de 2016 soit :

Trail du Saugeais : 100€

Club du 3ème âge : 500€

Anciens Combattants : 250€

Amis de l'Abbaye : 2000€

7. Indemnités de gardiennage de l'Abbaye

Il est décidé d'attribuer une indemnité de gardiennage à Jérôme Binetruy et à Jean-Louis Courbaud pour le gardiennage de l'ABBAYE.

Questions Diverses

• Chaudière de l'Eglise

Il est décidé de demander au prestataire un diagnostic pour la chaudière de l'Eglise qui se met en surchauffe puis s'éteint.

• Augmentation du temps de travail de Christine Roland

Depuis la modification du parcours de son bus avant les vacances de Noël, Christine Roland fait 40mn de temps de travail en plus. Cette augmentation représente en matière de budget environ 1500€ par an et il la ferait passer de 9h annualisée par semaine à environ 11h annualisée. Il est décidé qu'un rattrapage de son salaire serait fait en Heures Complémentaires à compter du 1^{er} janvier 2017. Le système des heures complémentaires est conservé pour le moment car le Conseil Départemental avait assuré que cette modification de parcours était provisoire et donc ce temps risque d'être encore modifié dans les mois à venir.

• Le comportement de Valérie Guinchard

Au cours de ces derniers mois, plusieurs plaintes de parents sur son comportement sont remontées au Syndicat du Pays de Montbenoît. Son comportement se dégrade, que cela soit avec les enfants, avec les parents ou avec son employeur. Elle avait déjà été rappelée à l'ordre par Gilles Magnin-Feysot et Adrien Pellegrini il y a quelques mois. Il

est décidé qu'elle serait à nouveau convoquée, cette fois-ci par Gilles Magnin-Feysot et Nathalie Vernet, et qu'un avertissement lui serait signifié. La procédure de sanction doit être suivie précisément car Mme Valérie Guinchard est titulaire de la Fonction Publique Territoriale.

- **Le planning des permanences des élus pour les visites de l'Abbaye**

Le planning a été envoyé la semaine dernière, mais il faut le revoir avec Annick Robbe, des Amis e l'Abbaye.

- **Le local du cantonnier**

La prochaine réunion aura lieu à Ville-du-Pont pour visiter le local.

La séance est levée à 22h30

Le Président
Gilles MAGNIN-FEYSOT

